

ÇA SE PASSE

Dîner d'Enéo

/// La section Enéo de Braine-l'Alleud vous invite à son traditionnel dîner annuel. La partie dansante sera animée par l'orchestre Musette "1-2-3 music".

Date : le samedi 27 avril
Lieu : salle communale d'Ophain à partir de 12h.
Prix : 30 EUR membres Enéo ; 35 EUR non membres. L'inscription est obligatoire et SEUL le virement au compte d'Enéo Braine-Voyage BE04 7795 9169 9731 vaut réservation.
Date limite des inscriptions : au plus tard le 15 avril. A partir de cette date, retenue de 20 EUR en cas d'annulation.
Renseignements et inscriptions : Jacqueline et Léon Nicolas
Tél: 02/384.71.82 ou leonjacq@yahoo.fr

PLANNING FAMILIAL

Concours photo

/// Le Centre de planning et de consultation familiale et conjugale de Nivelles organisera une journée Portes Ouvertes le vendredi 19 avril de 10h à 18h. Vous pourrez visiter leurs locaux, partager un verre de bienvenue...
A cette occasion, il propose un concours photo ouvert à tous, sur le thème "Lien quand tu nous tiens ! Image-nous le tien". Envoyez votre plus belle photo à l'adresse photoplanning@gmail.com pour le 5 avril au plus tard.
Retrouvez-les sur la page Facebook "Planning Familial de Nivelles" et invitez vos amis/familles à voter pour votre création ! La photo ayant le plus de "j'aime" remportera le concours.
Lors de la journée Portes Ouvertes, toutes les photos seront exposées et les gagnants recevront des places de cinéma.

Renseignements : Centre de planning et de consultation familiale et conjugale de Nivelles - Boulevard des Archers, 62 à 1400 Nivelles, 067/21 72 20 - photoplanning@gmail.com

FERMETURES À PÂQUES

Mutualité

/// A l'occasion de la fête de Pâques, l'ensemble de nos secrétariats et le siège régional (54 bd des Archers à Nivelles) seront fermés le lundi 1^{er} avril.
WATERLOO : pas de permanences du 1^{er} au 5 avril
RIXENSART : pas de permanences du 1^{er} au 5 avril
COURT-ST-ETIENNE : pas de permanence du 8 au 12 avril
Le Mutubus ne circulera pas du 1^{er} au 5 avril.

Nos autres points de contacts sont accessibles. Horaires sur www.mc.be

Qualias

/// Le magasin Qualias de Nivelles sera fermé le 25 mars de 8h30 à 10h30. En raison de la fête de Pâques, les 3 magasins (Nivelles, Court-St-Etienne et Jodoigne) seront fermés le lundi 1^{er} avril.

Gros plan sur

Maman cherche travail
Bébé cherche crèche

Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'une femme, plus souvent qu'un homme, renonce à entamer une formation ou à travailler car elle n'a pas de solution pour faire garder son enfant.

Ne pas avoir de solution de garde pour son enfant, n'est pas considéré comme un motif légitime de refus d'un emploi avec toutes les conséquences que cela peut avoir en terme de sanctions sur les allocations de chômage.

Tu crèches où ?

Interpellés par ces constats, des opérateurs d'insertion socio-professionnelle et d'éducation permanente se retrouvant au sein d'un groupe de réflexion et d'action ont décidé de faire résonner leurs revendications au-delà de leurs réunions. Le Mouvement Ouvrier Chrétien du Brabant wallon, Vie Féminine, la CSC et divers organismes d'insertion socio-professionnelle ont ainsi organisé le 19 février dernier un événement autour la pièce de théâtre action "Tu crèches où ?" proposée par "Les Nouvelles Complices", une troupe de Vie Féminine Charleroi. Le débat était aussi alimenté par des témoignages de stagiaires et demandeuses d'emploi. 110 personnes se sont réunies pour échanger, s'informer sur cet angle plus spécifique de la problématique du manque de places d'accueil en Brabant wallon. L'après-midi revisait à permettre la rencontre et à interpellé les divers protagonistes de la petite enfance, de l'emploi et les décideurs politiques à propos des enjeux déterminants à considérer pour la création de places d'accueil en nombre suffisants et selon des critères de qualité. Les organisateurs souhaitent formuler leurs attentes en terme de critères de qualité. Ils avaient, pour



l'occasion, réalisé un document visant à mesurer l'adéquation des places créées avec ces critères.

Les recommandations des partenaires

Voici ce qui est ressorti de la réflexion à l'issue de cette journée :

- une place d'accueil de qualité pour tous les enfants (aujourd'hui, seulement un enfant sur 4 bénéficie d'une place dans une structure d'accueil dans laquelle ses parents paieront en fonction de leurs revenus).
- une concertation entre le secteur de l'emploi et celui de l'accueil de la petite enfance (notamment, la prise en compte de la difficulté de trouver une place d'accueil pour son enfant et encore davantage quand on est à la recherche d'un emploi).
- des places d'accueil financièrement accessibles (aujourd'hui, 40% de l'offre d'accueil en Brabant wallon est non subvention-

née et peut dès lors représenter près de 50% du budget d'une chercheuse d'emploi).
- des places d'accueil aisément accessibles en transport en commun.
- les travailleuses du secteur de l'accueil doivent bénéficier d'un vrai statut et de bonnes conditions d'emploi (aujourd'hui, les accueillantes d'enfants à domicile n'ont toujours pas droit au chômage, aux congés payés, elles sont payées en fonction du nombre d'enfants qu'elles accueillent...)

L'action n'était qu'une première et les organisateurs souhaitent poursuivre sur cette voie. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur ce sujet en surfant sur le site du MOC Brabant wallon (www.mocbw.be) dans la rubrique "Actualités" (Manifeste, powerpoint des présentations, liens vers les reportages réalisés sur la question).

Renseignements :
Dorothee Bouillon, 067/21 89 91,
dorothee.bouillon@mocbw.be

L'action n'était qu'une première et les organisateurs souhaitent poursuivre sur cette voie.

Info Mutualité

Calendrier de paiement

Voici les dates de paiement d'incapacité et d'indemnités pour les mois de février, mars et avril.

Les dates reprises ci-dessus sont les dates de départ des paiements. Suivant les banques, il faut compter 1 à 3 jours ouvrables pour que l'argent apparaisse sur votre compte.

Indemnités d'incapacité primaire " régime général "

PÉRIODES	DATE DE DÉPART DU PAIEMENT
Paiement du 1 ^{er} au 14 avril	19 avril
Paiement du 15 au 30 avril	2 mai
Paiement du 1 ^{er} au 14 mai	17 mai
Paiement du 15 au 31 mai	3 juin
Paiement du 1 ^{er} au 14 juin	20 juin
Paiement du 15 au 30 juin	2 juillet

Les indemnités d'invalidité en régime général et en régime indépendants

PÉRIODES	DATE DE DÉPART DU PAIEMENT
Avril	25 avril
Mai	28 mai
Juin	25 juin

QUALIAS
Boutique - Orthopédie - Optique - Audition
Formez-Main de l'Autisme

Le bien-être de vos pieds passe par Qualias

Vous ne savez plus où aller pour trouver chaussure à votre pied ?

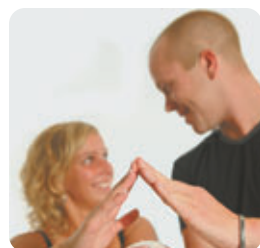
Venez découvrir notre large choix de modèles hommes et femmes spécialement conçus pour le bien-être, le confort et la santé de vos pieds.

Liste des magasins * sur toute la gamme des chaussures. Photos non contractuelles.

Court-St-Etienne	Av. des Métallurgistes, 1	010/61 85 04
Jodoigne	Rue de la Bruyère, 5	010/86 09 07
Nivelles	Bd. des Archers, 56	067/89 36 81

www.qualias.be

Promotion valable du 1^{er} au 30 avril 2013. Les prix s'entendent TVA incluse.



Lire et Ecrire

Un 100^{ème} candidat illettré réussit l'examen théorique

Début d'année prometteur pour "Lire et Ecrire Brabant wallon". En effet, l'ASBL célèbre la 100^{ème} réussite d'un apprenant à l'examen théorique du permis de conduire. Une prouesse dont les apprenants et leurs formateurs sont fiers.

Les apprenants de Lire et Ecrire sont des personnes peu ou pas scolarisées. Lorsqu'elles entrent en formation, elles ne maîtrisent pas les connaissances de base en lecture et en écriture. Face à l'examen théorique du permis de conduire qui mobilise ces compétences, elles sont forcément désavantagées et désemparées. Mais, grâce à leur volonté, leur assiduité et à la pugnacité de leurs formateurs, ils décrochent ce premier sésame avec brio. Et, au-delà de l'indispensable pour leur mobilité, la réussite d'un examen constitue une source précieuse de valorisation et de fierté.

Un module de formation adapté

Partant du constat que bon nombre d'apprenants ne disposaient pas du permis de conduire et qu'en être privé peut poser des problèmes pour accéder à un emploi, à des soins de santé, pour s'occuper de la famille, ou encore faire des courses, c'est en 2003 que Lire et Ecrire Brabant wallon a développé des modules de formation en préparation à l'examen théorique pour des personnes en grande difficulté de lecture et d'écriture. Ces modules sont préparés et animés par Jean-Claude Demuyser, formateur volontaire de l'ASBL. Sa motivation et son exigence personnelle le poussent à améliorer sans cesse

ses outils de travail. L'apprentissage de la théorie au permis est une matière ardue. On touche à des connaissances en mathématiques (ex. : la distance de freinage en fonction de la vitesse), en physique (ex. : l'énergie cinétique), en mécanique, etc. Par ailleurs, le code de la route évolue sans cesse et il est indispensable de se tenir informé régulièrement.

De bons résultats

Tous les apprenants ne se présentent pas à l'examen et tous ne communiquent pas non plus systématiquement leurs résultats à leur formateur, mais en fonction des retours obtenus, le taux de réussite est estimé à **80 - 85%**.

Un projet particulier, intitulé "Permis d'oser", subventionné par le Forem et s'adressant à un public éloigné de l'emploi a, quant à lui obtenu un taux de réussite encore plus élevé. Sur 33 apprenants inscrits, le formateur n'a relevé qu'un seul échec et un abandon, soit près de 94% de réussite. Les scores obtenus dans ce projet sont aussi à souligner : la moyenne générale des résultats de ces 33 personnes est de 44/50. Une personne a obtenu 49/50, du "jamais vu" au centre d'examen de Braine-le-Comte, une autre a réalisé un score de 48/50 à Louvain-la-Neuve !



Un public spécifique

Ces modules s'adressent à des adultes peu ou pas scolarisés, en Belgique ou à l'étranger. Certains maîtrisent à peine le français oral, d'autres savent déjà lire, écrire et calculer mais avec difficulté. Les niveaux ne sont jamais uniformes. Ce n'est finalement pas là que réside le plus gros frein : l'irrégularité de fréquentation des cours ralentit beaucoup la progression. Les motivations, elles, se rejoignent : obtenir le permis de conduire pour acquérir plus d'autonomie et /ou comme compétence complémentaire pour obtenir un emploi.

Renseignements :
Delphine Charlier, 067/28 76 63,
delphine.charlier@lire-et-ecrire.be
ou Jean Péters, 0486/96 17 70,
jean.peters@lire-et-ecrire.be

MOBILITÉ

Nouveaux tarifs

Initiative de la Mutualité chrétienne et de la Mutualité socialiste du Brabant wallon, Mobilité en Brabant wallon propose grâce ses 8 véhicules et à son équipe de 15 chauffeurs formés à l'accompagnement :
> Un service de transport collectif et adapté conçu pour les personnes à mobilité réduite, éprouvant des difficultés à utiliser les transports publics de façon temporaire ou définitive.
> Des transports à finalité médicale, professionnelle, sociale ou pour des loisirs.
> D'offrir aux usagers un retour à une vie sociale (tant pour les personnes à domicile qu'en institution) en leur permettant de se déplacer librement malgré leur handicap.

Mobilité en Brabant wallon dessert tout le territoire de la province du lundi au samedi de 7h à 19h. Pour le passage d'un bus, il convient de prendre contact préalablement au 010/88 13 13 tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30.

Attention

Depuis le 1^{er} février, les tarifs du TEC ont été modifiés. Le coût du transport varie à présent d'un minimum de 1,90 EUR. à un maximum de 2,90 EUR.

Renseignements : Mobilité en Brabant wallon asbl, chaussée de Bruxelles 5, 1300 Wavre, 010/88 13 13.

MOC

Atelier d'écriture

Le Groupe d'action locale du CIEP de Nivelles propose des ateliers d'écriture volontairement accessibles à tous. Ecrire ce qu'on a vu, senti, ressenti, ou pensé. Ecrire pour ouvrir une porte sur le monde, son propre monde, son univers intérieur mais aussi celui des autres. L'écriture permet à la fois un développement personnel mais aussi un développement social et une ouverture intellectuelle. L'écriture donne des clés de lecture, donne la possibilité de ne pas réduire l'autre à une idée. Découvrons ensemble nos capacités d'expression pour ... un autre monde ?

Dates : les jeudis 28 mars, 18 avril, 16 mai et 6 juin, de 19h15 à environ 20h45
Lieu : 25 boulevard Fleur de Lys à Nivelles
Accessibles aux personnes voitureuses
PAF : gratuit
Renseignements et inscriptions : Claire Fockedeey, 0497/82.38.18, cfockedeey@hotmail.com.

FORMATION

Visa pour l'emploi

L'ASBL Mode d'Emploi organise, à partir du 22 avril, une formation de réorientation professionnelle de 6 mois, gratuite et ouverte à toutes les femmes.

Cette formation va accompagner ces femmes vers le chemin de l'autonomie et la confiance en soi, en mettant en place un projet professionnel défini. La formation comprend : la construction de son projet personnel et professionnel, des ateliers de confiance en soi et de communication, des stages de familiarisation en milieu professionnel, un accompagnement individuel et un projet collectif, une initiation à l'informatique et internet, une remise à niveau en français et en math, des techniques de recherche active d'emploi,....

Cette formation est subventionnée par le Forem : les stagiaires reçoivent une prime de 1 euro brut/heure de formation ainsi qu'une intervention dans les frais de déplacement et les frais de garde d'enfants. La formation est de 5 jours/semaine (congé le mercredi après-midi et pause durant les congés scolaires)

Deux séances d'information sont prévues : le 28 mars à 10h et le 17 avril à 10h à 12, Boulevard des Archers (dans les locaux de l'AMO).

Renseignements et inscriptions : Sandrine De Ridder, 0496/25.22.58 ou Alexandra Walraevens 067/55.25.79 (le matin)

Avantage

Médecines douces : la MC intervient !

Si vous avez fait le choix des thérapies douces, sachez que le Mutualité chrétienne vous rembourse jusqu'à 6 séances par an, pour un montant de 10 euros par séance. Et pour l'homéopathie, une intervention allant jusqu'à 175 EUR. Soit un avantage pouvant grimper jusqu'à 235 EUR!

L'ostéopathie et la chiropraxie sont des méthodes thérapeutiques manuelles. A la fois préventive et curative, l'ostéopathie vise à rééquilibrer les structures ostéo-articulaires et viscérales qui ont perdu leur mobilité. Le chiropracteur, quant à lui, pratique des manipulations sur les différentes parties du corps, notamment au niveau de la colonne vertébrale. L'acupuncture est une médecine traditionnelle chinoise, basée sur l'implantation et la manipulation de fines aiguilles en divers points du corps à des fins thérapeutiques. Enfin, la mésothérapie est une technique basée sur l'administration à faible dose d'un médicament avec une aiguille, à l'endroit douloureux.

Votre avantage

La Mutualité chrétienne du Brabant wallon vous rembourse 10 euros par prestation avec un maximum de 6 séances par année civile et par bénéficiaire, toutes disciplines de médecine douce confondues. Pour l'ostéopathie, l'acupuncture et la

chiropraxie, le prestataire doit être agréé par l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes. Consultez la liste des prestataires reconnus sur le site www.mc.be (rubrique self-service) ou renseignez-vous au 0800 10 9 8 7.

Comment obtenir le remboursement?

Il vous suffit de nous transmettre l'attestation fournie par prestataire.

Et l'homéopathie?

L'homéopathie est une méthode thérapeutique qui consiste à prescrire au patient, sous une forme fortement diluée et dynamisée, une substance capable de produire des troubles semblables à ceux que ce patient présente. Une intervention de votre Mutualité est applicable à certains médicaments homéopathiques. Vous bénéficiez d'une intervention à raison de 30% dans le coût de certains médicaments homéopathiques reconnus et prescrits par un médecin (maximum 175 euros par bénéficiaire par année civile).

Pour obtenir le remboursement,



transmettez à la Mutualité le document BVAC transmis par votre pharmacien. Ce document est une attestation de prestations pharmaceutiques qui spécifie (par un astérisque) les médicaments qui font l'objet d'un remboursement. Une liste de ceux-ci est disponible sur notre site internet.

Plus d'infos : auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be (rubrique avantages)

Mutualité chrétienne Brabant Wallon
54 Bd des Archers, 1400 Nivelles
Éditeur responsable : Frédéric Possemiers
Fax : 067/21.42.69
E-mail : brabant.wallon@mc.be - www.mc.be

Tél. 067 89 36 36

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7